

**Discours du 3 mars 2012,
pour l'inauguration de la mairie et des deux logements par Monsieur
Gérard LONGUET, Ministre de la Défense et des Anciens Combattants.**

Monsieur le Ministre de la Défense et des Anciens Combattants, (Gérard LONGUET)
Madame la Secrétaire Générale, Sous-préfet de Bar-le-Duc, (Hélène COURCOUL-PETOT)
Messieurs les Parlementaires (Sénateur Claude LÉONARD et Député Jean-Louis-DUMONT),
Monsieur le Président du Conseil Général et du GIP Objectif-Meuse, (Christian NAMY)
Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux (J-F. THOMAS, S. NAHANT, D. MARÉCHAL),
Chers collègues du Conseil Municipal et anciens conseillers municipaux,
Mesdames et Messieurs les Maires et élus du canton de Souilly et voisins,
Mesdames et Messieurs les personnes civiles, militaires et religieuses (M^{gr} François MAUPU),
Mesdames et Messieurs les représentants des associations patriotiques, culturelles et sportives.
Mesdames et Messieurs, Chers amis,



C'est avec un immense plaisir que la commune de Heippes vous accueille aujourd'hui dans ses nouveaux locaux et de surcroît en présence d'un ministre de la République. La dernière visite d'un ministre à Heippes remonte il y a une quarantaine d'années avec la venue en campagne électorale de M. Michel JOBERT, alors ministre des Affaires Étrangères dans le gouvernement de Pierre MESSMER.



Avec 74 habitants recensés en ce début d'année, la commune de Heippes est située sur la Voie Sacrée, au centre de la Meuse, à 3 mn de la gare Meuse-TGV. Depuis la fermeture des classes d'école au milieu des années 60, cet ancien bâtiment de la mairie ne renfermait au rez-de-chaussée qu'un logement et une petite salle de convivialité et à l'étage la salle du conseil municipal, une pièce et un grenier inoccupés. C'était une "coquille vide".

Malgré les nombreux travaux entrepris au fil des ans, la déperdition énergétique et l'humidité étaient très importantes par manque d'isolation. Dès lors, pour conserver la mairie au cœur du village, une réhabilitation de fond en comble de ce bâtiment s'imposait.

En 2008, avec l'aide précieuse de M. Emmanuel PETIT, architecte-conseil du CAUE, le conseil municipal a décidé de réhabiliter le bâtiment communal de la mairie et de ses annexes pour y créer 2 logements en intégrant dans sa réflexion l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et prévu de "descendre" les services administratifs situés à l'étage au rez-de-chaussée. Un grand merci à M. PETIT et à M^{me} SEREINE, directrice du CAUE et à son président M. Dominique MARECHAL.

Mi 2009, un appel à maîtrise d'œuvre a été lancé, qui a reçu 11 réponses. Le conseil municipal a retenu M. Guy AMARD, architecte DLPG à Villey-Saint-Etienne (54) associé au bureau d'études FLUID'CONCEPT de Neufchâteau (88).

Sur 2010, s'en est suivi un gros travail de préparation du projet avec le Maître d'Œuvre. Car pour rendre accessibles la mairie et cette salle, il convenait de relier la rue de l'église avec l'entrée principale dont l'accès se faisait par l'escalier. Cependant, compte-tenu de la différence de niveau (+2,57 m), 3 solutions possibles ont été étudiées (un ascenseur, une rampe d'accès et une nouvelle rue) pour opter, in fine, sur un nouveau plan de circulation avec la création d'une rue nouvelle, qui permettra, à terme, de desservir aussi les parcelles constructibles de "La Mazure" derrière la mairie.

Pour réaliser ce projet, la commune de HEIPPES, par un acte notarié du 9 septembre 2010 (après 12 ans de palabres avec les vendeurs), est devenue propriétaire de la parcelle B154 contiguë à la mairie. (Un grand merci à M^{elle} Tiphaine LHUILLIER de l'étude notariale PAQUIN-BALÉZEAU de VERDUN, pour son excellent travail de recherche des indivis).

Cette solution a été validée par les sous-commissions d'accessibilité et de sécurité réunie à Bar-le-Duc le 22 avril 2010. Je remercie M^{me} HAUSSON de la DDT55 et le SDIS55.

Le financement du projet étant finalisé et validé par le conseil municipal, un appel d'offres a été lancé sur 10 lots pour la réalisation du projet global de réhabilitation du bâtiment, de ses annexes et de deux logements duplex T3 de 76 et 77 m².

Le 22 novembre 2010, la commission d'appels d'offres a procédé à l'ouverture des plis et a retenu les entreprises suivantes :

1 - GROS ŒUVRE DÉMOLITION	PAYMAL de Bar-le-Duc
2 - CHARPENTE - ÉTANCHÉITÉ	PALAZZO de Génicourt-sur-Meuse
3 - MENUISERIES	STEINER de Bar-le-Duc
4 - CHAUFFAGE - VENTILATION	VICHERAT de Vignot
5 - PLOMBERIE - ECS SOLAIRE	OBERT de Dugny-sur-Meuse
6 - ÉLECTRICITÉ	FORCLUM de Bar-le-Duc
7 - PLÂTRERIE-ISOLATION	ISOPLAQUISTE de Houdelaincourt
8 - SOLS - CARRELAGES	MELOCCO de Revigny sur Orain
9 - PEINTURE	JACQUET de Demange aux eaux
10 - ASSAINISSEMENT - VRD	KLEIN de Rembercourt aux Pots

Nota : Il s'agit de 10 entreprises meusiennes.

Les travaux ont débutés le 10 janvier 2011 pour se terminer en décembre 2011, sous la surveillance du coordinateur SPS M. Marc LAURENT de DEKRA.

J'associe la SARL COURTIER de HEIPPES pour le démontage de la ruine d'à coté et bien sûr le chantier d'insertion 3ABE de SERAUCOURT et son président M. Dominique MARECHAL pour le déménagement des meubles, le nettoyage des abords, la remise en état du four à pain et de son local (grenier et escalier).

Anecdotes :

Four à pain : Les réunions de chantiers se sont tenues chaque vendredi matin dans la salle dite du "Four à pain" et à force de se retrouver dans cette petite pièce, nous avons pensé qu'elle avait du potentiel et avons demandé l'ouverture d'une fenêtre. Cette pièce destinée au départ à un local technique pour recevoir l'appareillage des panneaux solaires thermique, deviendra une salle dans laquelle le four à pain reprendra du service.

Taque de cheminée : En déménageant le grenier au dessus du garage, nous avons retrouvé une vieille taque de cheminée de 1688 qui a été nettoyée et posée dans l'entrée de la nouvelle mairie pour être vue des personnes qui se rendent à la mairie. Des démarches sont en cours avec le Conservateur des Objets d'Arts de la Meuse (M. François JANVIER) afin de l'inscrire à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Seuil de porte : Lors du démontage des cloisons, il a été découvert une ancienne entrée avec un seuil de porte en pierre. Celle-ci a été aménagée pour servir de porte-manteaux dans la salle.

Boule de la rampe de l'escalier : Dans son projet de réhabilitation du bâtiment communal, le conseil municipal voulait conserver la belle montée d'escalier. L'entreprise de peinture a remis en valeur la boule en cuivre de la rampe d'escaliers jusque là ignorée car cachée sous plusieurs couches de peinture, alors que nous pensions qu'elle était en bois.

Le financement :

Les dépenses :

Achat terrain d'accès + frais notaire	13 685,33 €
Honoraires Maîtrise d'œuvre	43 048,00 €
Frais d'annonces et de parution	1 275,53 €
Travaux passés au marché	422 685,27 €
Honoraires Coordinateur Sécurité	1 692,00 €
Diagnostic amiante avant travaux	400,00 €
Travaux de raccordement (eau, électricité, télécom, éclairage public)	9 338,84 €
Travaux divers d'aménagement	7 395,59 €
Total HT	499 520,56 €
TVA (5,5% partie logements – 19,6% partie mairie)	48 183,00 €
Total TTC	547 703,56 €

Les recettes :

Fonds propres de la commune de Heippes	226 191,23 €	41,30 %			
Emprunt sur 15 ans	100 000,00 €	18,26 %	Total Heippes :	326 191,23 €	59,56 %
DGE	39 000,00 €	7,12 %			
FCTVA (sur partie mairie)	30 523,90 €	5,57 %			
Réserve Sénateur G. LONGUET	12 000,00 €	2,19 %	Total État :	81 523,00 €	14,88 %
CG55/CCMVS logements communaux	19 050,00 €	3,48 %			
CG55 Bonus MEN	10 000,00 €	1,83 %			
CG55/CCMVS aide pour façades	7 600,00 €	1,39 %			
CG55 "Amendes de police" pour voirie	3 620,00 €	0,66 %			
CG55/CCMVS aide pour ruines	2 025,00 €	0,37 %	Total CG55	42 295,00 €	7,72 %
GIP OM Axe 5.06 Logements communaux	20 000,00 €	3,65 %			
GIP OM Axe 7.03 Complément EDF	19 857,00 €	3,63 %	Total GIP OM	39 857,00 €	7,28 %
EDF "Maîtrise de l'énergie"	19 857,00 €	3,63 %	Total EDF	19 857,00 €	3,63 %
Région "Logements locatifs" (PRADT)	19 000,00 €	3,47 %			
Région "Maîtrise de l'énergie" (ADEME)	16 000,00 €	2,92 %	Total Région :	35 000,00 €	6,39 %
Divers (ErDF, FUCLEM, SIERS)	2 979,43 €	0,54 %	Total Divers :	2 979,43 €	0,54 %
TOTAL :	547 703,56 €	100,00 %			

Ce tableau de recettes ne tient pas compte du produit des loyers généré par les 2 appartements.

Je remercie les personnels de la Sous-préfecture de VERDUN, de la Préfecture, du Conseil Régional, du Conseil Général, du GIP Objectif Meuse et de la Codécom Meuse-Voie Sacrée pour nous avoir aidés dans le montage des dossiers de subventions.

Qui a dit que les petites communes rurales manquaient de vitalité ? Sur 2011 et 2012, ce sont 550 000 euros injectés dans l'économie meusienne pour réaliser ces travaux !!!

Enfin, je ne voudrais pas conclure sans remercier mes collègues du conseil municipal qui m'ont suivi en votant favorablement pour que ce beau projet se réalise. Merci à **Laetitia COURTIER**, à **Didier HARMAND**, à **Thierry HARMAND**, notre chef décorateur.

Merci aussi à **Marie-Josée BEAUSOLEIL** et **Christophe JACQUEMET**, mon adjoint, qui ont assurés avec moi une présence continue de la commune, maître d'ouvrage, lors des 44 réunions de chantier du vendredi matin.

Merci à toutes et à tous...